



## SOUTIEN ADMINISTRATIF À DOMICILE

- ★ Vous ne savez pas quels documents joindre à votre demande de prestations complémentaires ?
- ★ Vous avez de la peine à gérer la masse de votre courrier (factures, frais médicaux, courriers divers) ?
- ★ Vous envisagez une entrée en EMS dans les prochaines années sans savoir comment procéder pour vous inscrire ?

Contactez-nous : des professionnel-le-s vous aideront à trouver la solution la plus adaptée à vos besoins et vous proposeront un soutien administratif à domicile si nécessaire.

Cette prestation est gratuite et s'adresse aux seniors habitant la ville de Vernier, ainsi qu'aux proches qui leur viennent en aide.

**Pour toute information vous pouvez contacter le service de la cohésion sociale au 022 306 06 70 – du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (fermé le mardi).**